

Le P'tit Curieux

DU PATRIMOINE VIVANT®

RÈGLES DU JEU :

Chaque joueur lance à son tour les 2 dés et suivant le résultat obtenu, il avance son pion de case en case.

Avant de démarquer la partie, déterminer qui commence : il peut s'agir du plus jeune ou du plus ancien, par exemple, ou se l'an ou l'année de des (celui qui a le chiffre le plus élevé).

Pour gagner une partie, il faut être le premier à arriver sur la dernière case 43, mais avec l'obligation d'arriver au score aux dés supérieur ou nombre de cases le séparant de la victoire, il devra reculer d'autant de cases supplémentaires.

Les cases du jeu du P'tit Curieux® sont illustrées et certaines ont des règles spécifiques. Elles entraînent au joueur, s'il survit dessus, un bonus ou un malus durant la partie.

Les règles du jeu à respecter selon le nombre que l'on fait ou de la case sur laquelle on tombe :

- Au commencement de la partie, si l'un des joueurs fait 7, il doit avancer son pion immédiatement sur la case 26.
- Le joueur dont les dés ont le même chiffre rejoue.
- Celui qui tombe sur le P'tit Curieux avance de nouveau le nombre de pions réalisés.
- Celui qui tombe sur la case 20 « Maison de la culture » doit passer son tour durant 1 tour.

- Celui qui tombe sur la case 31 « le puits » retourne en case 20.
- Celui qui tombe sur la case 42 « le labyrinthe » retourne à la case 30.
- Celui qui tombe sur la case 52 « la grille » avancera qu'un autre joueur vienne ou même numéro pour repartir ou de faire un double aux dés pour se libérer.
- Celui qui tombe sur la case 58 « la valise » recommencera la partie depuis le début.



La conception du jeu du P'tit Curieux® s'appuie sur le travail de plus de 45 ans réalisé par l'Association Cultures du Monde pour l'élaboration, l'inventaire et l'état des Patrimoines Culturels Immatériels (PCI) de la France et de ses régions. Ce jeu est une œuvre de patrimoine culturel immatériel du Ministère de la Culture.

Le 4 mars 2023, l'inventaire officiel du Patrimoine Culturel Immatériel des régions des pentes de la vallée de la Loire a été inscrit à l'UNESCO. Les 1000 ans de la culture de la Loire ont été célébrés à l'occasion de la Journée du Patrimoine de la Culture.

Départ

